



## **AVIS DE COURSE**

Nom de la compétition : SPECIALE CATAMARAN

Dates : 9 et 10 Avril 2016

Lieu: PLAN D'EAU DE PLOBSHEIM

Autorité Organisatrice : AQUATIC CLUB D'ALSACE ET DE LORRAINE

Grade: 5A

## 1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2013/2016
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe.
- 1.3 les règlements fédéraux et les règles de classe
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte :
- Aux ClassA Grade 5A
- A l'Intersérie Catamaran Grade 5A
- 3.2 Les bateaux admissibles sont invités à se préinscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à ACAL BP 30130 67004 STRASBOURG CEDEX
- 3.3 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros, ou sa licence incluant cette assurance.
- 3.5 Droit d'inscription: Le droit d'inscription est de 20€ par bateau. Chèque à l'ordre de l'ACAL ou virement sur compte du Crédit Mutuel (Voire fiche inscription)

# 4. PROGRAMME

Accueil: le 9 Avril de 10h à 12h30

4.1 Confirmation d'inscription : - le 9 Avril de 10h à 12h30

# 4.2 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe
9/03/16	14h30	ClassA- INC
10/03/16	10h30	ClassA- INC

- Le programme et les horaires peuvent être modifiés par l'autorité organisatrice dans les instructions de course.
- 4.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00 Le palmarès et la remise des prix auront lieu à 16h (indicatif)

5. Jauge et contrôle: Un bateau ou un équipement peut être inspecté à tout moment pour vérifier la conformité avec les règles. Rappel: le plan d'eau est un plan d'eau ouvert, la réglementation correspondante s'applique par conséquent.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 9/03/16 ou affichées selon la Prescription Fédérale

- 7. LES PARCOURS
- 7.1 Les parcours seront de type : banane
- 8. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

- 8.1 Classement général en temps compensé. Le système de points a minima A2, s'appliquera, modifié de telle façon que le total des points de la série pour chaque voilier, sera le total des points de ses courses, avec la plus mauvaise place retranchée si 4 courses ou plus ont été validées
- 9 PRIX

Coupes, Trophées et prix en nature seront distribués pour le classement de chaque catégorie et classement général toutes catégories.

#### 10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

#### 11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

- 12. Les entraîneurs souhaitant utiliser une embarcation à moteur sont invités à le déclarer à l'organisateur 8 jours avant la régate en précisant le type et l'immatriculation de l'embarcation.
- 13. Droit à l'image: Les compétiteurs, les propriétaires de bateaux, les entraîneurs et les organisateurs donnent à l'organisation tous les droits d'utilisation des photos, vidéos, de personnes et de bateaux, faites pendant et après la régate pour les utiliser dans les médias et tout document relatif aux activités de l'organisation.

# 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter ACAL tel: 03 88 29 31 50 - Fax: 03 88 29 16 94

e.mail: contact@acal67.com

>Quelques informations pratiques pour organiser votre déplacement

- le Samedi 9 Avril à 19h : Pot de bienvenue offert par l'ACAL
- : Dîner à la Base sur inscription au prix de 20€ par adulte boissons comprises.
- Le Dimanche 10 Avril:16h (indicatif) Palmarès, Remise des Prix, Verre de l'amitié

  \* \* \*

ATTENTION: En ALSACE, tous les commerces sont fermés le DIMANCHE et les jours fériés. Ce qui signifie que les 10/04, vous trouverez difficilement de commerces ouverts.

- Le restaurant du Club-House est ouvert et sera en mesure de vous servir tant pour les boissons que pour les repas
- Des paniers-repas peuvent vous être fournis pour midi les 9 et 10 Avril au prix unitaire de 8€ sur réservation préalable.

## Séjour à Plobsheim

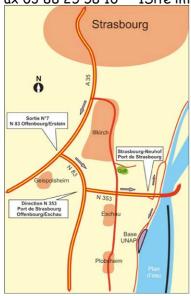
- Camping Car et éventuellement tente sur la Base, aux endroits prévus à cet effet.
- Vous trouverez ci-après une liste d'hôtels situés à proximité du plan d'eau. Nous vous conseillons, compte tenu de la saison, de réserver vos chambres le plus tôt possible. En cas de difficultés, vous pouvez nous en avertir et nous essayerons de vous aider à vous loger.

### LISTE HOTELS

- HOTEL AU CYGNE (Logis de France) 38, rue 1ère Div Blindée 67114 ESCHAU: 03 88 64 04 79

- PREMIERE CLASSE 3A rue de l'Ill 67118 GEISPOLSHEIM : 03 88 67 15 16 10 rue de l'Ill 67118 GEISPOLSHEIM - IBIS BUDGET : 08 92 70 20 39 - HOTEL DES ALIZES 9 rue des Vosges67640 LIPSHEIM : 03 88 59 02 00 4 route de Lyon67118 GEISPOLSHEIM - FORMULE 1 : 03 88 67 84 64 - IBIS Hotel 15 rue Ferdinand Braun 67540 OSTWALD : 03 88 55 53 00 - IBIS BUDGET 15 rue Ferdinand Braun 67540 OSTWALD : 08 92 68 32 14 - GITE RURALE BAERTS 22, rue de la retraite 67115 PLOBSHEIM :03 88 98 53 43 - Office du Tourisme 17A place de la cathédrale 67000 STRASBOURG: 03 88.52 28 28

Fax 03 88 25 58 10 1Site internet: http://www.otstrasbourg.fr



48°28'40.42"N 7°48'9.85"E